

Une nécessaire coordination entre les différentes entités de l'EPST

Les établissements publics à caractère scientifique et technologique sont des établissements de recherche dédiés à la mise en œuvre de programmes prioritaires de recherche et de développement. Leurs existences ambitionnent d'impulser et de favoriser l'assimilation, la maîtrise, le progrès des sciences et techniques ainsi que l'innovation technologique. Elles visent à assurer une veille technologique, à rassembler, à traiter et à diffuser l'information scientifique et technique et à assurer la formation continue, le recyclage pour son personnel, de même que la formation par et pour la recherche.

De part l'importance, l'ampleur et la permanence d'un programme, l'EPST peut créer des unités de recherche et de développement pour prendre en charge la mise en œuvre d'un domaine précis. Le programme de recherche sur les Énergies Renouvelables vise à une utilisation rationnelle du patrimoine énergétique national. Son exécution décentralisée permet une répercussion à l'échelle locale, contribue à la protection de l'environnement avec un impact immédiat sur les communautés urbaines et rurales.

La grandeur du territoire national, la variété du climat, l'importance et la diversité des ressources renouvelables ont fait

que le CDER s'est doté de trois unités de recherche et de développement.

Chaque unité est dotée d'un potentiel humain et matériel conforme au programme de travail qui lui a été confié dans le cadre du programme national de recherche sur les énergies renouvelables.

Les actions entreprises par chaque unité sont complémentaires aux actions entreprises au sein des divisions du CDER.

Les programmes de recherche de chaque unité et des divisions de recherche du centre sont consolidés par le conseil scientifique du CDER dans ses réunions semestrielles. Les unités sont dotées d'une autonomie de gestion néanmoins des réunions périodiques de coordination sont régulièrement organisées au sein de l'EPST-CDER. Celles-ci traitent de tous les aspects liés à la gestion (ressources humaines, finances et autres) de même que les actions liées à la valorisation, à la formation, à l'utilisation rationnelle des moyens de l'EPST et à l'utilisation optimale des ressources consacrés au programme de recherche.

Dr Amor BOUHDJAR

Directeur Adjoint du CDER



- Madame Nachida KASBADJI MERZOUK a été nommée Directrice de l'Unité de Développement des Équipements Solaires de Bousmail Tipaza (UDES).

Titulaire d'un Doctorat en Physique Énergétique et Matériaux, Dr Nachida KASBADJI MERZOUK occupait le poste de directrice de la Division Énergie Éolienne au CDER.



- Monsieur Messaoud HAMOUDA a été nommé Directeur de l'Unité de Recherche en Énergies Renouvelables en Milieu Saharien Adrar (URERMS).

Titulaire d'un Doctorat d'état en Électrotechnique, Vice doyen chargé de la recherche scientifique et des relations extérieures, Président du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences de l'Université d'Adrar.



Suite à la désignation de Madame Nachida KASBADJI MERZOUK à la direction de l'UDES, les membres du Conseil Scientifique de l'EPST CDER ont élu un nouveau Président en la personne de Dr Ali MALEK, Directeur de Recherches.

Après cette élection, la séance s'est poursuivie sous la présidence du Dr Ali MALEK, sur les divers points à l'ordre du jour, à savoir, un examen du bilan des activités de recherche et développement des divisions de l'EPST-CDER et de ses unités, et du programme prévisionnel 2012.